

prix au Canada, au cours des premiers mois de 1970. Jusqu'ici, cependant, aucun progrès correspondant n'a été noté quant aux coûts. De plus, les traitements et salaires ont continué à monter rapidement. La Chambre se rend compte que c'est à cause de ce facteur que la Commission des prix et des revenus a proposé l'établissement de lignes directrices des traitements et salaires, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances et trésoriers provinciaux, tenue récemment à Winnipeg.

Ces lignes directrices, qui seraient les corollaires des critères de restriction des prix adoptés à la conférence nationale pour la stabilité des prix, tenue à Ottawa en février dernier, avaient l'appui sans réserve du gouvernement fédéral. Elles ont été approuvées par la plupart des ministres provinciaux qui assistaient à la conférence de Winnipeg.

Si ces lignes directrices réussissent à entraîner dans les coûts une modération comparable à celle qui s'est déjà manifestée dans les prix, le gouvernement pourra aller de l'avant grâce à une nouvelle politique destinée à susciter un taux de croissance plus rapide, un taux d'emploi plus élevé et une plus forte augmentation du revenu réel de tous les Canadiens.

On a parlé du chômage. On s'inquiète du taux très élevé de chômage au Canada. L'opposition, cependant, ne semble s'inquiéter que lorsque le chômage atteint un niveau de 5 ou 6 p. 100. Mais le gouvernement, je puis le dire, s'inquiète immédiatement, dès qu'il existe un chômeur. Nous tentons de l'aider par tous les moyens.

Monsieur l'Orateur, en conclusion, je dois dire que même si les créditistes semblent convaincus, ils ne sont pas tellement convaincant. Après avoir entendu les députés du Nouveau parti démocratique et les conservateurs progressistes, qui n'appuient pas leur motion, je puis dire que le gouvernement ne l'appuiera pas non plus et que les créditistes semblent très isolés.

Entre nous, monsieur l'Orateur, qui n'a pas compris? (*Applaudissements*)

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, je crois que c'est une journée spéciale qu'on appelle une journée de l'opposition. Nous, du Ralliement créditiste, étions appelés à présenter une motion, et je crois que celle que nous avons présentée, par l'intermédiaire de l'honorable député de Champlain (M. Matte), intéresse toute la population.

Les députés libéraux, conservateurs progressistes et néo-démocrates disent qu'ils ne sont pas intéressés par la motion. En effet, trois d'entre eux seulement ont pris la parole, jusqu'ici. Ils ont peur ou, encore, ils n'ont pas

[L'hon. M. Côté.]

le droit de parler de cette question. Pourtant, cette question est très importante aujourd'hui.

J'étais heureux de voir l'honorable ministre du Revenu national (M. Côté) se lever tout à l'heure, parce que je me disais: Enfin, en voilà un qui va peut-être essayer de passer par-dessus les hauts financiers. Toutefois, j'ai eu peine à reconnaître son discours et, quelquefois, je me suis demandé si ce n'est pas encore la haute finance qui écrit ses discours.

Il a prétendu que les autres ont dit que nous ne les convainquions pas. Notre but n'est pas de convaincre les députés. En effet, j'ai toujours cru au dicton suivant: Dis-moi qui te paie et je te dirai qui tu es. A mon avis, les trois partis sont bien payés par la haute finance et il est bien défendu, aujourd'hui, de parler contre elle. Le peuple souffre tant, parce que ses vrais représentants ne sont pas à la Chambre.

Il nous est donné de critiquer le gouvernement. Nous ne faisons pas que critiquer, nous suggérons. Il y a longtemps que nous suggérons la réforme monétaire, que nous demandons au gouvernement d'essayer de «mettre au monde» des crédits nouveaux, par l'intermédiaire de la Banque du Canada, et de cesser de faire créer les crédits publics par des intérêts privés. C'est là le vice du système. Nous nous emparons du bien public et nous le faisons remettre sur le marché par des particuliers, savoir les banques à charte.

● (5.30 p.m.)

Et je n'étais pas étonné d'entendre le ministre du Revenu national dire qu'il était satisfait de l'endettement. C'est normal pour lui de s'endetter. Plus le peuple travaille, plus il faut qu'il s'endette. C'est normal. Mais moi, je dis que c'est anormal. Et s'il y en a qui prétendent le contraire, eux aussi sont des anormaux.

Je n'ai jamais vu un homme, qui travaille sincèrement et qui touche un revenu, accumuler des dettes d'année en année, à la condition qu'il pratique une saine comptabilité. Et pourtant c'est ce que nous tolérons au gouvernement. Si le gouvernement, à la fin de l'année, n'a pas touché assez de revenus pour défrayer ses dépenses, il s'endette.

Dans les pays sous-développés, d'ailleurs, cela est logique. Mais dans un pays comme le Canada, qui affiche des excédents chaque année,—si nous comparons le revenu national brut à la production nationale—cela ne tient pas. Toutefois, nous constatons que le Canada n'est pas un pays pauvre, mais un pays volé par la haute finance que nous voulons dénoncer.

Après les quelques discours qu'ont prononcés les députés des autres partis, je suis plus convaincu que jamais qu'il est impossible, même avec une tonne d'eau, de